



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :
[lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

**- MOBILISATION DES SALARIÉS DE
L'AUTOMOBILE LE 22 JUIN !!!**
**- JÉRÔME DESCHAMPS :
RENAULT CONDAMNÉ.**
- EXPERTISE CONDITIONS DE TRAVAIL

Mercredi 9 juin 2021

Infos, comptes rendus...également sur l'application : [CGT-renault.com](https://www.cgt-renault.com)

**Contre les suppressions d'emplois dans l'automobile,
mobilisation générale le 22 juin.**

Les salariés des sites Renault, des filiales, sous-traitants, prestataires... sont appelés à se rassembler devant le site de Flins le 22 juin.

- Suppression de milliers d'emplois pour «restaurer» la profitabilité», comme disent nos dirigeants, ça ne peut plus durer.

- Salariés licenciés, vendus, passés à la sous-traitance de force, ça ne peut plus durer.

Les camarades des sites Peugeot se rassembleront devant le site de Sochaux le 22 juin.

Une journée de lutte qui devra marquer les esprits....

A Cléon, la CGT appellera à la grève le 22 juin et appellera les salariés à s'inscrire pour participer à ces actions.

**Contre la casse de l'ingénierie et l'externalisation forcée
des salariés : la lutte continue !**

Rassemblement des salariés de l'ingénierie (Lardy, Aubevoye), délégations de Cléon, Le Mans, Villiers-Saint-Frédéric, du Technocentre, se sont rassemblés devant le technocentre le 1er juin pour s'opposer à la vente des salariés de la maintenance et à la casse de l'ingénierie.



Manifestation le 1er juin dans et autour du Technocentre.

Grève à Flins.



Mercredi 2 juin, à Flins, dans les deux équipes, des dizaines de salariés se sont mis en grève. Salariés des presses, tôlerie, peinture, montage... les salariés demandent des garanties sur l'avenir de leurs emplois, les annonces de la direction sont floues, insuffisantes et pas fiables...La direction prend peur et déclenche des réunions d'UET, ce qui a été contre-productif, la majorité des salariés se sont mis en grève !!! **Contre la casse des emplois et les fermetures de sites : mobilisation générale !!!**

Les grèves et manifestation doivent encore s'amplifier, la peur doit changer de camp !!!

Décès de Jérôme Deschamps : Renault déclaré coupable d'homicide involontaire.

Rappel, le 10 mars 2016, un de nos collègues de maintenance du bâtiment F, âgé de 33 ans, était victime d'un grave accident du travail, il devait succomber à ses blessures quelques jours plus tard.

Après 5 ans de procédure, le 31 mai, la décision du tribunal correctionnel de Rouen est tombée :

La société Renault SAS et la SNC Renault Cléon ont été déclarées coupables d'homicide involontaire.

- S'agissant des condamnations, Renault SAS a été condamnée à une amende de 200 000 € et la SNC Renault Cléon à une amende de 100 000 €. Par ailleurs, la décision devra être affichée pendant 1 mois à l'entrée de l'usine et sur les panneaux d'affichage des représentants du personnel.

Nous ne parlerons pas de victoire, puisque un de nos collègues y a laissé la vie, mais ce jugement donne tort à la direction, à ses avocats, à l'ancien directeur, qui n'ont eu de cesse de plaider «la faute professionnelle», que Jérôme aurait «commis une erreur», «n'aurait pas respecté les règles»... totalement déplacé !!!

Ce « jugement démontre donc que, contrairement à ce que laissait entendre la direction, le décès de Jérôme n'est pas dû à une négligence ou à une faute professionnelle, mais bien à un manque de formation, à la pression subie par les salariés, faire toujours plus avec toujours moins de monde... ».

Espérons maintenant que la direction de Renault laisse la famille de Jérôme tranquille, tire les conséquences de cette condamnation et respecte ses obligations en matière de santé et de sécurité au travail vis-à-vis des salariés encore sur le site. La direction a, en effet, 10 jours pour faire appel de cette décision...

La CGT Renault Cléon est aux côtés de la famille de Jérôme depuis le début et continuera d'y être tant que ce sera nécessaire.

Expertise risque grave, assemblage moteurs F, R et M.

Nous reviendrons sur cette expertise dans un prochain tract avec la présentation des propositions des experts et les réponses de la direction...

Cette expertise a été votée en CSE par les élus (*sauf la CFE/CGC qui a voté contre*), suite au «geste désespéré» d'un salarié du R9, à la dégradation des conditions de travail...

48 entretiens ont été réalisés avec des salariés, suivis d'observations sur le terrain.

Quelques témoignages de salariés :

- «la seule chose qui compte pour la direction c'est le nombre de moteurs, notre dos, nos bras, nos poignets, nos vies ils s'en foutent...Si c'est pour la production, là c'est le branle-bas de combat, si c'est pour nous c'est : on verra...».

- « J'ai toujours les yeux rivés sur mon sablier, ça fout une pression de dingue quand ça commence à dérapier»...

- « Il faut qu'il y ait un accident pour qu'ils réagissent».

Une petite partie de ce qu'ont pu relever les experts pendant les entretiens :

Pas de prise en compte des demandes des salariés au niveau des conditions de travail. Des salariés qui ont peur de parler de leurs TMS (douleurs...) de peur de perdre leur poste et leur emploi. Contraintes physiques sur certains postes. Pas de reconnaissance. Contexte d'insécurité des salariés des moteurs F et R qui vont s'arrêter. Mise en concurrence des salariés, pression sur les postes avec l'utilisation des sabliers et l'interdépendance des postes entre eux, priorisation de la production par rapport à la sécurité... la liste est très longue.

Cette expertise avait pour objectif de pointer les dysfonctionnements et risques pour les salariés, mais aussi de faire des propositions afin d'améliorer la situation.

La direction les prendra-t-elle en compte ? A suivre.